

Document

M. Sarkozy aurait organisé la fuite de Mohamed Zuhair As-Siddik

(<http://www.voltairenet.org>)

16.04.2010

Un nouvel élément est apparu dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri. Ou plutôt dans l'affaire de la fausse piste syrienne.

Nos lecteurs se souviennent que les Etats-Unis et Israël entendaient démontrer que l'attentat avait été commandité par la Syrie. Une Commission d'enquête de l'ONU, présidée par le magistrat allemand Detlev Mehlis, avait cru dénouer le mystère en s'appuyant sur un témoignage inespéré, celui d'un ancien haut responsable des services secrets syriens, Mohamed Zuhair As-Siddik.

Ce « témoin clé » accusait les présidents syrien et libanais d'avoir commandité le meurtre et sept généraux syriens et quatre libanais de l'avoir organisé.

Après s'être réfugié dans la propriété espagnole de Rifaat el-Assad (l'oncle pro-US du président syrien), M. As-Siddik fut pris en charge par la DGSE française à la demande de la Commission onusienne. Cependant, les policiers français chargés de sa sécurité interceptèrent une de ses communications téléphoniques et découvrirent qu'il mentait. Le « témoin clé » n'avait jamais été haut responsable des services syriens et son témoignage avait été inventé par... Rifaat el-Assad pour renverser son neveu.

Bientôt la presse libanaise mettait en évidence que M. As-Siddik avait été rémunéré pour porter ses accusations par Saad Hariri (le fils de la victime, devenu depuis Premier ministre) et par Walid Jumblatt (vice-président de l'Internationale socialiste). Pour leur défense, MM. Hariri et Jumblatt assurent ne pas avoir payé de faux témoignage, mais avoir encouragé M. As-Siddik à témoigner en croyant qu'il était sincère.

La Justice libanaise émettait alors un mandat d'arrêt international pour faux témoignage. Dans un premier temps, Mohamed Zuhair As-Siddik était arrêté à Paris et incarcéré. Cependant, la Justice française refusant de l'extrader, il fut libéré. Il s'installa avec sa famille en région parisienne, étant entendu que la France devait à la fois le protéger et le tenir à la disposition du Tribunal spécial de l'ONU pour le Liban. Cependant, il se volatilisa avec sa famille, le 13 mars 2008, sans que le gouvernement français fournisse la moindre explication.

Le faux témoin ressurgit aux Emirats arabes unis où il fut arrêté en possession d'un faux passeport tchèque. Il était alors condamné à 6 mois de prison pour violation des règles de l'immigration et usage de faux document de voyage. Ayant purgé cette peine, il vient d'être libéré.

Se confiant à la presse, il a indiqué avoir reçu son faux passeport tchèque du cabinet de Nicolas Sarkozy, afin de se soustraire à la Justice libanaise.